L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 FEVRIER 1863. — Entre les rues Bienville et Conti

Nouvelle-Orléans
JEUDI MATIN, 12 FEVRIER.

Venez à l'enchan de ce jour.

Par G. P. Phinney, rue Chartres, No. 61—chaussures, cotons à dapt, bibles, tabac en carottes, &c.

Et au bureau ensuite—Camp et Commune, à 10 heures—propriété "Carrollton."

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—marchandises sèches, linge fait, chapeaux, chaussures.

Par R. Kentzel, à midi, rue Dauphine, No 318, entre Quartier et Esplanade—cave, bois de cyprès, outils divers, meubles batterie de cuisine, poêlons et plan-chers, &c.

Par le shériff, à midi, à la Bourse des Négociants et des Etrangers—propriétés de la succession de Gavino Ledda. Voir aux annonces.

Par R. E. Sykes, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 89—groceries, provisions, liqueurs et autres.

Par H. H. McLean, à onze heures, à l'entrepôt du coin des rues Tchoupitoulas et Common—farine, fourrage, graisse, jambons, bœuf, porc, whisky, rhum, eau de vie.

Par J. P. Boisseau, à midi, dans la rue des Magnolias, No 67 et 69—tabac à cigare.

Par D. C. Murphy, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 67—marchandises sèches.

Par H. Scott, à 10 heures—whisky, cognac, jambons, beurre, graisse, porc, bœuf, thé, sucre, café, &c.

Par R. T. Montgomery, à midi, dans la rue du Camp, No 93—jambons, graisse, beurre, rhum, whisky, &c.

SOUSCRIPTION
AU PROFIT DES OUVRIERS COTONNIERS
Du département de la seine-Inférieure

Voici la liste des souscriptions ouvertes ou l'on trouvera déposées les souscriptions :

Au Consulat de France.
Chez MM. Eugène Rochereau & Cie, rue St Louis.
Paul Juge Fils, rue de la Vieille Levée.
Labeye & Prevost, rue Carondelet No 30.
P. Levet, rue Carondelet No 16.
Oscar Bercier & Cie, 17, rue St-Louis, et 77, rue Tchoupitoulas.
C. Rocher, No 156, rue de Chartres.
Aux bureaux de l'Abeille, rue de Chartres.

Nouvelles plus récentes
PAR LA VOIE DU SUD.

Engagement à Alexandria, Tennessee.

COMBAT A WOODBURY.

Rumeur de la perte de Brooklyn.

Congrès Confédéré.

Nous empruntons au *Post* sous les nouvelles suivantes puisées par lui dans le *Jackson Mississippian* du 7 courant :

Port Hudson, 5 février.—Un rapport venant de Baton Rouge représente que la corvette *Brooklyn* a été coulée par les steamers confédérés *Arkansas*, *Fulton*, *Harriet Lane*, le *Bragg* ayant été envoyé à la poursuite de ce dernier.

Le *Register* a fait sa visite hebdomadaire dimanche dernier, et nos pigeons qui tirent désenflé ; on dit qu'un fédéral a été tué, l'*Essex* a un fédéral à bord, nos pigeons pondent une heure, mais on n'a attendu personne.

Combat à Alexandrie.

Augusta, Georgie, 6 février.—Le général Fédéral Reynolds a été repris, hier, à Alexandrie, par Forrest, pour détruire les moulins à blé de Rienzi. La cavalerie de Morgan lui a livré combat pendant plusieurs heures, mais elle a dû se replier à cause des forces supérieures de l'ennemi. La perte fédérale est de 14 tués, 18 blessés et 23 prisonniers ; notre perte est de un tué et 23 blessés.

Nouvelles du Nord.

Richmond, 4 février.—L'*Enquirer* a des dates du Nord jusqu'au 3.

La Chambre a passé par 83 voix contre 34 le bill pour l'organisation de régiments de nègres. Trois républicains ont voté contre le bill, quatre démocrates et deux démocrates ont voté pour.

Le rapport fédéral de l'organisation à Woodbury, Tennessee, réclame que victoire la perte considérée est de 11 tués et de 18 prisonniers ; la perte fédérale de 4 tués et de 16 blessés.

Le gouverneur Morgan a été choisi par les républicains pour lutter contre Seymour aux élections de sénateur aux Etats Unis.

L'or a monté à New York jusqu'à 1 pour cent de prime, et le change a 53 1/2, le change en sterling vaut 1 1/7.

Congrès confédéré.

Richmond, 4 février.—Le Congrès a passé un bill qui prolonge la loi d'exemption.

A la Sénat, Johnson, de la Georgie, a présenté un bill qui propose un amendement à la Constitution, statuant sur la succession paisible à un Etat, d'un Etat en état de pouvoir entrer dans la Confédération. Le bill a été renvoyé au comité judiciaire. Le bill de la Cour Suprême a été soumis à discussion. A la Chambre on a apporté et renvoyé aux comités divers nouveaux bills et de nombreuses résolutions.

Le temps est couvert aujourd'hui et une autre bourrasque de neige paraît en vue. Il a gelé toute la nuit. Il gèle aujourd'hui et la température est modérée.

Affaires à Vicksburg.

On lit dans le *Mississippian* :

Nous apprenons par notre correspondant que tout était tranquille à Vicksburg jusqu'à lundi. Le bateau *Conestoga* était toujours au dessous de la ville, pour empêcher la désertion. Le bombardement que la flotte a montée allait arriver, d'autres que les transports se préparaient à évacuer.

Le général Lee a été placé au commandement des batteries de prairie artillerie—ce qui garantit que les cañonnades ne seront pas de parade comme par le passé. Nous voyons avec plaisir qu'on va mettre à profit la hostilités affaire de Yazoo, et qu'on applique ainsi l'axiome que "une éternelle vigilance est le prix de la liberté."

Loi de milice en Louisiane,

La loi de milice que la Législature de la Louisiane a passée récemment, prend tous les hommes (y compris les étrangers de 18 à 60 ans, à très peu d'exceptions près. Le gouverneur doit appeler immédiatement toute la milice sous les armes.

Affaires sur le Rappahannock.

Le *Richmond Enquirer* se plaint qu'aucune nouvelle importante sur le Rappahannock. Il dit : Les mauvais temps et l'état du sol peuvent retarder la collision de quelques semaines seulement. Aussi tôt que le vent et le soleil sécheront la terre, les lourdes colonnes qui longeaient aujourd'hui les lignes confédérées seront mises en mouvement et forceront de montrer ce qu'elles renferment. Il n'y a pas d'action politique, pas d'influence d'hommes d'Etat, pas de déclaration du peuple des Etats Unis, qui puisse intervenir pour empêcher le dénouement maintenant de la situation actuelle.

Le sén. Sam Houston : *Le Houston Telegraph* du 10 janvier reconnaît avoir reçu copie du général Houston et de sa dame pour les blessés du Galveston.

Les officiers de l'Arkansas Post.

Le *Memphis Journal* du 31 dit : Les officiers rebelles dont les noms suivent, capturé à Arkansas Post et mis sous garde, ont été relâchés au Parloir de Hopkins & Sexton, jeudi, sur la promesse d'avoir votre leur parole : le brig. gen. Hebt J. Churchill, le maj. James K. Campbell, le capt. J. Gaines, capt Robt. Gray Hugh, capt. Bree, aide-de-camp F. Blacker, le chirurgien Charles H. Smith, le lieut. Ambroise H. Sevier.

L'Essex à Port Hudson.

Un correspondant du *Mississippian* à la date du 2 dit :

Il semble que la lamentable canonnière blindée l'*Essex* aime prédilection particulière pour cette place, car elle nous a fait une autre visite, dimanche dernier, mais comme nous n'y avons pas fait attention, elle a négligemment conclu, ainsi que je l'espère, ainsi elle a fort peu quelque dix ou douze fois, mais quoiqu'il en soit, ce qui nous n'avons pu découvrir. Après cela, elle a viré de bord et est retournée tout doucement la où elle était venue, avec la conscience pure d'avoir qu'elle perdait probablement une réputation de innocence aux yeux des rebelles de Port Hudson, qui elle ne cause plus d'effroi.

Le général Price.

Ce vétéran est arrivé à Richmond. Le bruit court qu'il n'a pas été satisfait de la manière dont on a traité dans la réorganisation de l'armée trans-Mississippi. L'échec que l'administration a subi pour le général Price, en ne lui donnant pas le rang avec celle qu'il occupait à l'armée et au congrès.

Tout le pays, en dehors des cercles officiels, regarde le général Price comme un des meneurs de la révolution. Sa perte serait une épreuve calamité dans le service public, et le président Davis rendra justice, tôt ou tard, à un vétéran de la guerre, et un homme à ce noble qu'il a placé à une place à laquelle ses longs services et son grand caractère comme général lui donnent droit et où il pourra encore être utile à son pays.

Bien que les nuits du général Price soient pleines de neige et de glace, il n'a encore souffert aucun accident de la conduite prudente observée par la Richmond. le général, cependant, a jamais profité de plaintes ; mais comme un vrai patriote qu'il est, il a consenti à servir son pays en tout état de cause.

Nous ne sommes pas de ceux qui accusent le président d'avoir de l'animosité pour le général Price ou d'éprouver de la répugnance à lui rendre justice. Il y a des circonstances qui contrôlent impérieusement les affaires de ce genre, circonstances qui ne peuvent être comprises du public et dont les autorités supérieures doivent avoir compte. Nous croyons, cependant, que le pays pense que le moment est arrivé pour le président de donner au général Price la récompense qu'il a bien gagnée. Nous ne pouvons pas penser qu'il a bien gagnée. Il s'est montré trop grand, trop généreux dans son commandement militaire, et trop dévoué pour être mis de côté et traité, de trop dévoué pour être mis de côté et traité, de trop généreux dans son commandement militaire, et